



L'Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes d'Île-de-France (**URPS-MK-IDF**) est la première URPS-MK de France en nombre de professionnels représentés.

Elle est engagée dans diverses actions, seule ou en partenariat avec d'autres URPS de la région, dans le but d'accomplir les missions qui lui sont confiées par l'Etat.

L'URPS-MK-IDF est composée de 24 élus issus des listes présentées par les 3 syndicats libéraux (Alizé, la FFMKR et l'Union), ainsi que d'une équipe administrative afin d'accompagner la mise en place des projets.

Ensemble, les URPS d'Île-de-France représentent plus de 55 000 professionnels libéraux en exercice, ce qui en font des acteurs incontournables dans la mise en oeuvre des projets de santé régionaux.

5 ans  
de mandat

24  
élus

9500+  
kinés  
libéraux

L'URPS MK Île-de-France s'engage quotidiennement auprès des kinésithérapeutes franciliens à travers la réalisation de nombreux projets.

\* **Participation à des projets de santé publique**

Nous nous engageons avec les autres URPS sur de grands enjeux de santé auprès des franciliens tel que le dépistage du diabète, participons au Moi(s) sans Tabac et à la campagne Octobre Rose.

\* **Formation des tuteurs de stage libéraux**

Nous avons réalisé, en partenariat avec les IFMK franciliens, une maquette de formation des tuteurs de stage libéraux, ce qui permet aux IFMK de diversifier leurs offres de stages et aux kinésithérapeutes d'assurer leur mission de formation des futurs professionnels.

\* **Ouverture des plateaux techniques des SSR aux kinés libéraux**

Nous avons réalisé, en partenariat avec l'ARS, un guide d'information sur l'ouverture des plateaux techniques des SSR aux kinés libéraux. Une FAQ est disponible sur notre site internet pour répondre à vos interrogations sur les conditions de ce type d'exercice.

\* **Prix Irénée**

Nous valorisons les travaux des étudiants qui proposent des travaux sur la kinésithérapie ambulatoire. Chaque année, le prix Irénée récompense les meilleurs mémoires des étudiants franciliens et œuvre pour le développement de la recherche en kinésithérapie.

\* **Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)**

Cet outil innovant permettra à chaque kiné de renseigner son activité sur un espace internet sécurisé, afin de favoriser la coordination entre les professionnels libéraux et les établissements de santé. Nous préparons sa mise en place avec le conseil national de l'ordre, l'ARS et l'URPS MK Occitanie pour début 2018.



L'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Île de France est notre interlocuteur principal. À ses côtés, nous avons participé à la rédaction du Projet Régional de Santé, feuille de route de l'ARS pour les 5 années à venir.



**Cependant, nous travaillons en collaboration avec beaucoup d'autres acteurs pour mettre en oeuvre nos projets :**

Les autres URPS d'Île de France

Les autres URPS MK de France

L'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes

Les CPAM

Les représentants des usagers

Les IFMK d'Île de France

La Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK)

Les organisations professionnelles

Les fédérations hospitalières

Les conseils départementaux et le conseil régional d'Île de France

La mairie de Paris

...